

## **Rapport de la commission n° 92**

### **Postulat de Mme Valérie d'Acremont et consorts**

### **Stratégie de résilience territoriale**

---

<b>Présidence :</b>	Mme Françoise PIRON (Libéral-Radical)
<b>Membres présents :</b>	Nicolas HURNI (Libéral-Radical); Benoît GAILLARD (Socialiste); Louis DANA (Socialiste); Angèle MENDY (Socialiste); Audrey PETOUD (Socialiste); Valérie D'ACREMONT (Les Verts); Daniel CURNIER (Les Verts); Alexandra GERBER (Les Verts); Özlem DURSUN (Ensemble à Gauche); Mathias PAQUIER (Vert'libéraux); Patrizia Deborah MORI (UDC);
<b>Membres excusés :</b>	Matthieu CARREL (Libéral-Radical);
<b>Secrétaire :</b>	Kelly HARRISON
<b>Date et Lieu :</b>	9 mars 2023 Salle des commissions, Hôtel de Ville, Pl. Palud 2
<b>Début et fin de la séance :</b>	17h00 – 17h50
<b><u>Municipale concernée</u> :</b>	Mme Natacha Litzistorf, directrice Logement, environnement et architecture (LEA)
<b><u>Accompagnée par</u> :</b>	M. Jeremias BLASER, secrétaire général LEA

---

**La présidente** explique le déroulement de la séance. Elle passe la parole à la postulante.

**La postulante** présente son postulat, qui est le résultat d'un travail de groupe avec plusieurs partis. On est aujourd'hui face à plusieurs bouleversements importants de la société, ponctués par des crises plus aiguës. Le système de santé en est un bon exemple : il était déjà saturé et manquait de personnel soignant. Le Covid-19 est venu s'ajouter à ces problèmes, ce qui a déclenché une crise. On voit des choses similaires dans le domaine énergétique, avec des pénuries prévues d'électricité, par exemple, ou dans le domaine alimentaire, avec des problèmes de sécheresse et de manque d'eau, qui supposent aussi des problèmes géopolitiques. Ces bouleversements et ces crises mettent en péril les besoins de base. L'idée est donc de se demander de quoi une population a vraiment besoin (nourriture variée, eau, électricité, chauffage en hiver, etc.), sachant que tout est interconnecté (si on n'a pas assez d'électricité, par exemple, l'eau ne peut pas être remontée dans les systèmes). On ne peut pas s'occuper de ces problématiques avec une approche en silo ; il faut une approche transversale. C'est sûr qu'il se passe beaucoup de choses au niveau fédéral, s'agissant par exemple de la sécurité alimentaire. Mais on ne peut pas attendre que tout se passe à ce niveau. On peut déjà appréhender ces difficultés et s'organiser au niveau des territoires, comme le territoire communal. C'est ce que l'on appelle la résilience territoriale : une ville ou un territoire réfléchit à son adaptation et son anticipation des crises et des stress chroniques pour être prêt-e au moment où la crise arrive, pour pouvoir protéger la population et pour contribuer à la cohésion sociale, en augmentant notamment le sentiment de confiance dans les autorités politiques. Cela permet d'éviter ce qui s'est passé avec la pandémie de Covid-19. Certaines villes ont déjà mis en place ces processus, comme Paris ou Liège. Il faut d'abord faire une analyse des risques

systémiques, soit un état des lieux de la situation, chaque territoire étant différent. À Liège, un système de distribution alimentaire en collaboration avec les paysan·ne·s de la région est déjà prêt en cas de rupture d'approvisionnement. L'idée n'est pas de laisser la Municipalité tout faire mais d'impliquer la population, par exemple à travers des collectifs de citoyen·ne·s.

### Discussion générale

**Une membre** félicite la postulante pour ce travail excellent et très pertinent. En janvier, elle était à Bangkok, où elle a discuté du plan stratégique climatique à long terme de la Suisse. Étant donné que les points que la postulante a évoqués sont pris en compte au niveau fédéral, avec des plans sur 50 ans, qu'est-ce que son postulat apporte en plus ?

**La postulante** répond que la résilience territoriale d'un pays se distingue d'un plan climat en ce qu'elle ne s'arrête pas sur la question du réchauffement climatique. Les risques sanitaires ne sont pas pris en compte dans les politiques climatiques, par exemple. Avec la résilience territoriale, il s'agit d'anticiper des catastrophes en prenant en compte tout ce qu'elles pourraient impliquer pour une population. On ne se trouve pas non plus dans un plan ORCA (Organisation générale du plan catastrophe), car il ne s'agit pas de faire de calculs de risque au niveau des assurances, par exemple.

**Une membre** explique que Lausanne n'a pas de plan prêt en cas de crise, ce qui est la demande de la postulante. Au niveau communal, il n'y a pas encore eu d'évaluation des risques spécifiques, qui ne sont pas forcément ceux du pays ou du canton. Une fois que l'on aura le bilan demandé, peut-être que l'on réalisera que tout est déjà couvert par des plans au niveau supérieur, mais il faut cette première étape.

**La postulante** ajoute que des forces pourraient en effet être identifiées, comme le lac Léman pour l'approvisionnement d'eau, ce qui permettrait d'envisager des solidarités avec d'autres cantons. C'est une démarche qui se fait de plus en plus dans d'autres communes.

Un des membres relève que l'enjeu est l'anticipation. Aujourd'hui, on voit que les crises s'accroissent – Covid-19, crise énergétique et pénurie d'eau – et ne s'arrêteront pas. À chaque situation de crise, on s'est retrouvé en panique. Avec cette stratégie et cette vision à long terme, on sera plus serein·e·s. Pour ces raisons, il soutiendra le postulat.

**La présidente** demande si la Municipalité s'est déjà penchée sur ces questions.

**Madame la Municipale** répond que le postulat est intéressant, notamment s'agissant de l'échelle à laquelle ce genre d'enjeux est travaillé et la possible coopération avec d'autres territoires. C'est toujours assez simple de faire un état de la situation en termes de gestion des risques quand on maîtrise un territoire spatial, mais quand on doit imaginer ce que l'on fait concrètement en cas de réalisation du risque, les actions sont peut-être au-delà du territoire. Dans le cadre d'une réflexion sur la résilience territoriale, il faudrait peut-être aussi revoir les relations entre ville et campagne selon les problématiques, comme celle de l'agriculture urbaine, et se questionner sur l'articulation entre les différentes échelles institutionnelles, au niveau international notamment. Un élément important – auquel la Municipalité adhère et qu'elle a pratiqué dans différents domaines, surtout à partir de la pandémie de Covid-19 – est l'idée que l'on ne pourra pas éviter des crises, mais que l'on peut être prêt·e à les affronter. Parmi les domaines qu'évoque le postulat, il y en a certains pour lesquels des choses ont été mises en place, notamment à la suite de la pandémie de Covid-19, ou dans le cadre de la préparation à la pénurie d'énergie avec le plan OSTRAL (Organisation pour l'approvisionnement en électricité en cas de crise). Madame Gerber a toutefois raison de dire que, malgré l'existence de très

bonnes analyses dans certains domaines, celles-ci ne sont pas forcément mises en résonance. Un travail pourrait être fait sur cela. On est moins en avance sur la partie alimentation ; la politique d'agriculture urbaine de la législature précédente arrive au bout d'un cycle. Une analyse des risques plus poussée pourrait être faite pour la nouvelle politique d'agriculture urbaine, ce qui permettrait aussi d'offrir un début de réponse à ce postulat, s'il est accepté. La Municipale est aussi d'avis que le plan climat ne couvre pas l'ensemble des problématiques, comme la postulante l'a dit. Il serait également possible d'ajouter le domaine de la sécurité informatique à cette stratégie de résilience, car des choses sont actuellement mises en place pour pouvoir gérer d'éventuelles attaques. Un travail a déjà été fait, notamment sur le plan méthodologique, et pourrait être réutilisé pour d'autres domaines. Il faut en tous les cas définir quelle gouvernance est en place le jour où une crise se déclare, ce que fait la Municipalité, le Conseil, l'administration, etc.

La question de ce qui serait faisable dans les mois à venir est posée car le postulat est très large. Y aura-t-il beaucoup d'investigations à faire ? Quel serait l'ampleur du travail ?

**Madame la Municipale** répond que la Municipalité a une délégation qui traite de la thématique du climat et de l'environnement. Sur des postulats aussi génériques, qui touchent autant de directions et de problématiques, cette délégation est peut-être quelque chose à revisiter si on veut répondre au postulat le plus rapidement possible. Faire l'ensemble du travail tout de suite comme le postulat le propose sera sans doute compliqué. Mais on pourrait regrouper avec d'autres postulats qui couvrent la même réalité sous un angle différent, ou on pourrait voir ce qui a déjà été fait dans certains domaines, sans attendre le résultat de toutes les analyses. En d'autres termes, il est possible d'avancer sans avoir une vision complète et globale.

Constatant que dans d'autres villes, l'accent était mis sur un domaine surtout, alors qu'ici il s'agit de tous les domaines, **une membre** demande de préciser les domaines prioritaires.

**Un membre** prend l'exemple de Paris, où un poste a été créé en 2015 et la stratégie de résilience est sortie en 2017. C'est un travail de réflexion long. Pour connaître les secteurs prioritaires, il faut a priori tous les analyser. Dans l'informatique et notamment dans le SOI à Lausanne, il a fallu sauf erreur deux ans pour présenter la stratégie qui vient d'être soumise. On espère que le postulat sera accepté et traité rapidement par la Municipalité, avec une vision de moyen-long terme, car on ne pourra pas produire quelque chose de solide en six mois.

**Une membre** félicite la postulante pour le travail, même si elle s'étonne de la mention du rapport du WWF, lui-même polluant, en introduction. La Suisse a quasiment toujours fait face à des crises, comme celle de la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle on a pu nourrir presque toute la population. Aujourd'hui, on se retrouve avec des stocks de nourriture pour 110% de la population sauf erreur, dans le cas où quelque chose devait arriver. La question de la souveraineté manque dans le postulat : il faut être souverain au niveau écologique (par exemple, la production d'uranium), au niveau des médicaments (fabriqués à l'étranger et pour lesquels on n'a pas de stock sauf erreur), etc. En ce qui concerne la production de nourriture, la Suisse n'a pas un climat qui permet de produire une grande variété de fruits et légumes. Dans le canton de Vaud, c'est quand même la viande qui prime. Il ne faut pas non plus oublier que la recommandation d'éviter les voitures en cas de pic de chaleur ne peut être suivie par certaines personnes. Baisser le chauffage pour des nourrissons ou des personnes âgées et malades change tout. Pour ces raisons, son groupe ne soutiendra sans doute pas le postulat.

**La postulante** répond que ce que l'on voit dans les crises, c'est que les personnes les plus vulnérables sont souvent celles qui sont impactées en premier. Quand on anticipe, on peut

aussi anticiper pour les personnes qui ont des besoins particuliers afin de les couvrir. La directive que les médecins ont reçue en cas de *blackout* note que la première chose à faire est de répertorier les personnes dépendantes de quelque chose qui est basé sur l'électricité d'un point de vue médical, comme un respirateur. En cas de *blackout*, ces personnes seront les premières que les médecins iront voir. Dans le cas d'une crise en approvisionnement d'eau, par exemple, on sait que les nourrissons et les personnes âgées sont les plus vulnérables. Il s'agit donc de faire attention à des besoins différents, afin que tout le monde ne soit pas traité de la même façon. Les personnes moins vulnérables peuvent aussi aider les plus vulnérables ; l'idée du postulat est aussi de revenir à une certaine solidarité, que l'on a un peu perdue puisqu'on a l'habitude d'avoir accès à tout en Suisse. Avec les enjeux actuels, on se rend compte que l'on dépend les un·e·s des autres.

**Une membre** ajoute que la situation en Ukraine illustre bien ce type de problème, puisque la guerre affecte la Moldavie, qui est en situation d'alerte maximale, car elle sait qu'elle pourrait être la prochaine cible de la Russie. Il faut penser les choses à long terme et les choses hypothétiques. La situation d'un territoire peut affecter celle d'un autre.

Il a été relevé que le postulat, contrairement au plan climat, n'est pas d'entrer par la crise et le stress, mais par les besoins, et de ne pas se focaliser sur un phénomène en particulier. Dans notre société, il y a une forte dépendance à l'approvisionnement international, une dépendance aux fluctuations des prix du marché international, une dépendance à l'interconnexion liée à la mondialisation, etc. L'idée n'est pas de remplacer ce fonctionnement-là, qui a des avantages pour la Suisse, mais de sécuriser le minimum pour survivre, en prenant en compte les besoins des différentes catégories de la population. Si toute l'attention est donnée au climat, on risque de ne pas se préparer à d'autres crises, comme celles que l'on vient de vivre ou que l'on vit (crise sanitaire, crise énergétique, inflation).

Il est encore souligné que ce postulat est issu d'un groupe interpartis, car il répond à des problématiques et des thématiques chères à chaque parti. Avec la stratégie proposée, on arrivera à avoir une vision globale de ce que la ville peut s'attendre à avoir comme crise. Il serait dommage de ne pas soutenir un postulat qui pourrait être utile à tout courant politique.

**La postulante** ajoute qu'elle a discuté il y a quelques jours avec une ancienne conseillère nationale UDC qui présidait les femmes paysannes suisses. Leur discussion portait sur les solutions et notamment sur l'exemple de Liège qui met sur pieds un système de coopération avec les paysan·ne·s de la région pour assurer une autonomie alimentaire permettant ainsi de faire face aux ruptures d'approvisionnements.

**Une membre** rappelle qu'il s'agit de faire une analyse de la situation et des propositions. Les solutions concrètes seront discutées dans un second temps. Si le postulat est renvoyé à l'unanimité à la Municipalité, celle-ci pourrait commencer ce travail sans perdre de temps.

#### Déterminations de la commission (vote)

**Vote :**                    **11 oui**                                    **0 non**                                    **1 abstention**

**La commission décide de renvoyer le postulat à la Municipalité.**

**La présidente** lève la séance à 17h50.

Lausanne, le 28 mai 2023

Françoise Piron, rapportrice